



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/265
31 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 29 MARS 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, entre le 31 janvier et le 13 mars 1997, la partie iranienne a continué de violer les dispositions relatives au cessez-le-feu ainsi que l'accord de Téhéran concernant le no man's land entre les deux pays. Des indications détaillées figurent en annexe.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

ANNEXE

1. Le 31 janvier 1997, quatre Iraniens ont volé 350 moutons, un bracelet-montre et une pèlerine appartenant à Kate' Khalaf al-Zoubaydi, de nationalité iraquienne. Après avoir ligoté les fils du berger iraquien en les tenant sous la menace de leurs armes (un fusil GC et une baïonnette), les Iraniens ont emmené les moutons en Iran. Les quatre voleurs portaient des vêtements typiquement iraniens et parlaient le persan.
2. Le 6 février 1997, à 11 h 30, la partie iranienne a installé une mitrailleuse monotube au poste de garde de Miyal Tek (point de coordonnées géographiques 5740, carte de Mandaly au 1/100 000), situé en face du poste de garde de Haran, ce qui porte à deux le nombre de mitrailleuses monotube dont dispose le poste de garde en question.
3. Le 8 février 1997, à 9 h 30, un hélicoptère kaki a franchi la frontière internationale et a survolé pendant 5 minutes la zone délimitée par les points de coordonnées géographiques 5674 et 5672 (carte d'Al-Bayda au 1/100 000).
4. Le 9 février 1997, à 14 heures, le soldat de 1re classe Ali Gouthayr Mohammad est tombé dans une embuscade que lui avait tendue une patrouille composée de trois militaires iraniens sur la route d'Al-Noussaymi, près du poste de garde d'Al-Charhaniyya. Emmené en territoire iranien, il a pu rejoindre son unité après avoir été relâché le 10 février 1997, à 2 heures.
5. Le 13 février 1997, à 1 heure, un bateau iranien transportant 28 personnes a été intercepté dans les eaux territoriales iraquiennes, au point de coordonnées géographiques 59172 (carte de Mina' Al-Bakr au 1/100 000).
6. Le 13 février 1997, à 10 heures, un bateau en fibre de verre équipé d'un moteur de 48 chevaux et ayant deux Iraniens à son bord a été intercepté dans les eaux territoriales iraquiennes, dans la zone de Fao, au point de coordonnées géographiques 592173 (carte de Fao au 1/100 000).
7. Le 3 mars 1997, à 17 heures, la partie iranienne a érigé une antenne réceptrice au point de coordonnées géographiques 501455 (carte d'Al-Siba au 1/100 000).
8. Le 4 mars 1997, à 17 heures, quatre militaires iraniens portant des armes légères de type GC ont été observés non loin de la route située à proximité de la frontière et du poste de garde de Gilat, au point de coordonnées géographiques 813084. Poursuivis par des patrouilles iraquiennes, les Iraniens sont repartis vers l'Iran en passant par le point de coordonnées géographiques 860050.
9. Le 8 mars 1997, à huit heures, plusieurs bateaux de pêche iraniens se sont déployés près des côtes, dans la zone délimitée par les points de coordonnées géographiques 505980 et 230719 (canal de Khayyen). Chacun transportait sept ou huit civils équipés de jumelles et de matériel de vision nocturne, ainsi que d'un émetteur-récepteur. Les bateaux, séparés les uns des autres de 2 à 3 kilomètres, étaient tous accompagnés de petits canots rouges en fibre de verre transportant chacun trois civils équipés de fusils de type GC et de revolvers,

/...

ainsi que d'un émetteur-récepteur. Les bateaux et les canots battaient tous pavillon iranien.

10. Le 8 mars 1997, le remorqueur iranien Nasser 2 a été observé entre Chahiniyya (point de coordonnées géographiques 2865) et la zone de Fihan (point de coordonnées géographiques 3256). Il transportait neuf civils qui filmaient la côte iraquienne à l'aide d'une caméra-vidéo.

11. Le 8 mars 1997, les forces iraniennes ont renforcé les postes d'observation situés sur la côte iranienne en faisant passer les effectifs de quatre à cinq personnes.

12. Le 13 mars 1997, à 11 h 30, six civils iraniens armés se sont approchés de la position iraquienne située à Seif Sa'd, au point de coordonnées géographiques 8512 (carte de Mandaly au 1/100 000), où ils ont échangé des coups de feu avec des soldats irakiens. À 13 h 50, ils sont repartis vers l'Iran.
